

# BULLETIN MUNICIPAL DE MARS 2016

## Le mot du maire

Le mois de Mars, le mois des budgets... Si le budget de fonctionnement 2015 ne nous a pas apporté, lors de son analyse au Conseil Municipal de Février, de surprises désagréables voire même, a démontré un excédent budgétaire nous permettant un reversement sur le budget d'investissement en 2016, il nous faut rester vigilant car nous n'allons pas pouvoir commencer très rapidement, les gros travaux que réclame notre commune. En effet, pour réduire les emprunts nécessaires à leurs réalisations, nous demandons des subventions. Mais une règle oblige à ne commencer les travaux que lorsque les subventions sont acceptées et notifiées à la commune. D'où un retard certain lié aux lenteurs administratives... Qu'avons-nous en principaux projets :

- **Nous avons un problème d'eau et d'assainissement dans le vieux bourg et dans le Chambon avant la station d'épuration.** En particulier, dans le bourg, les grosses fuites détectées ces derniers mois sur le réseau d'eau nous obligent à nous en occuper prioritairement pour ne pas risquer une baisse dramatique du château d'eau lors des mois d'été quand la consommation est à son maximum. Mais cela nous oblige aussi à nous occuper en même temps, de l'assainissement pour ne pas défoncer deux fois nos rues à quelques mois d'intervalle. Quant à l'assainissement dans le Chambon, il n'est peut-être pas urgent de séparer les eaux usées des eaux de pluie puisque la séparation n'est pas faite dans le village mais il faut que nous réduisions les entrées d'eaux claires en 2 ou 3 points, liées aux infiltrations sur le réseau existant, pour protéger notre station d'épuration. Nous venons d'obtenir les subventions pour le diagnostic de l'état du réseau d'eau, le diagnostic sur le réseau d'assainissement ayant été fait en 2014. Nous espérons avoir tous les éléments nécessaires en Octobre prochain pour prévoir des travaux importants afin de demander des subventions, avec une réponse au début de l'année 2017. Bref, encore une bonne année d'attente ! Croisons les doigts pour que nous ne nous retrouvions pas dans une situation intenable dans quelques mois.
- Autre chantier à prévoir cette année, **la réfection de nombreux murs en pierre de soutènement de la voirie** dans le vieux bourg. Les propriétaires riverains nous signalent des pierres qui tombent, des murs qui penchent ou font le ventre, au risque de provoquer un accident lorsqu'il y a du monde dans le village. Une subvention est demandée à l'Etat pour ce chantier. Nous sommes en attente de réponse.
- Autre chantier à faire rapidement, **la réfection de la cantine scolaire : locaux et matériels.** La cuisine est installée depuis plus de 20 ans et les appareils n'ont jamais été changés. Le four ne fonctionne plus, il n'y a pas de lave-vaisselle ni de hotte, bref les conditions de travail sont spartiates et le nombre d'élèves augmente chaque année ! Il faut s'en réjouir mais il faut aussi agir pour aider la cantinière Chantal. Une subvention est demandée au département pour ce chantier. Nous sommes en attente de réponse.
- Autre chantier à entreprendre cette année, **la réfection des WC publics** sur la place. Ils sont dans un état lamentable et des travaux d'accessibilité au public sont nécessaires et obligatoires, en particulier pour les personnes handicapées. Encore une fois, une subvention est demandée au département pour ce chantier.

## Informations diverses

- **Le SIVOM d'AMBERT** nous informe que la collecte des sacs jaunes de tri, réalisée habituellement dans le bourg le vendredi, se fera le lundi à partir du 21 Mars.
- **Concernant le PLUi**, le Commissaire-Enquêteur a fini ses consultations auprès du public et a fourni à la Communauté de Communes un rapport qui sera analysé dès la dernière semaine de Mars. Nous vous tiendrons au courant.
- **Laetitia Petiot**, employée municipale en contrat aidé, part à la retraite fin Avril. Nous la remercions très chaleureusement pour le travail qu'elle a réalisé aux gîtes et au camping durant ces dernières années avec beaucoup de disponibilité, d'indépendance et de professionnalisme. Elle va nous manquer mais nous lui souhaitons une joyeuse retraite bien méritée. Nous avons recruté pour la remplacer Mme Virginie Vallat de Viverols dont le CV laisse présager une prise de fonction parfaitement réussie.
- **L'association du 3<sup>ème</sup> âge** vous informe qu'une conférence sera donnée le samedi 16 avril à 15H à la salle des associations sur le thème de la « Rhumatologie, arthrose et ostéoporose », par C. Alexandre.
- C'est **Céline Daurat** qui va s'installer dans la rue principale à la place de Mireille Donna. Merci de tout cœur à elle qui souhaite continuer son activité à Viverols en améliorant le confort d'accueil des familles.
- Nous vous rappelons qu'à partir du 5 avril, **la télévision obtenue par antenne râteau** passe à la Haute Définition et qu'il vous faut un adaptateur TNT HD si votre poste n'est pas compatible. A partir du 5 avril, tous les foyers recevant la TNT HD, devront systématiquement procéder à une recherche de chaînes sur leurs téléviseurs.

### Rappelons-nous que les 27 et 28 Mars, c'est Pâques !



C'est une coutume bien établie dans la liturgie, lors du Jeudi-Saint, les cloches des églises sont silencieuses durant trois jours en signe de deuil. Tout le monde sait qu'elles sont parties pour Rome pour aller se faire bénir par le Pape. Certains vont même jusqu'à certifier en avoir vu passer lors de belles soirées bien arrosées. Les enfants attendent impatiemment leur retour car elles reviennent chargées de friandises en chocolat distribuées dans les jardins. Elles ne se remettent à chanter que dans la nuit du samedi à dimanche pour célébrer la résurrection du Christ. Les parents attendent aussi avec impatience ce premier jour férié de l'année qu'est le lundi de Pâques.

Il est peut être opportun de rappeler à cette occasion que Viverols a joué un rôle important dans l'histoire de la fonte des cloches. Leur fabrication a suivi le développement des églises et des villages dès le X<sup>ème</sup> siècle. La cloche est « l'âme d'une paroisse parfois d'une région. »

## Volée de cloches à Viverols

Au XI<sup>ème</sup> siècle, Théophile, un moine érudit rédige un texte « De Diversiis artibus » décrivant les différentes phases techniques de la fonte des cloches. Selon un autre texte : « *le vrai maître fondeur était celui qui savait maîtriser dans quelques fragiles parois de glaise pétrie de ses mains, le feu et le bronze dans lequel se trouvaient mêlés, fondus et purifiés, les humbles objets de cuivre et d'étain apportés par la communauté villageoise et la vieille cloche, compagne participante de son histoire.* » - Industries mortes et métiers perdus , Jean Canard.-

La matière première était fournie par les paroissiens invités à faire œuvre de charité en abandonnant pour la création de la cloche, vieux sous, vieux clous, casseroles en cuivre, pots en étain, vieux chaudrons, vaisselles, chandeliers.

Au Moyen Âge, les saintiers – ouvriers du bronze – émigraient chaque année du Bassigny, petite province lorraine, et proposaient leurs services aux monastères et presbytères. Les fondeurs étaient des itinérants venant fondre les cloches sur place. Il y eut cependant de nombreuses familles de fondeurs de cloches à domicile originaires de notre région, à Issoire, Roanne, et ici même à Viverols.

Plusieurs familles connues dans notre bourg ont laissé des traces dans l'histoire de la fonte des cloches. Cependant les plus fameux fondeurs furent certainement les Mosnier et les Caemard. Nous retracerons l'histoire de ces derniers dans un prochain bulletin.

### **La famille Mosnier.**

« *Les maîtres incontestés de ces fondeurs locaux dans la province étaient les Mosnier, de Viverols en Auvergne, qui de génération en génération, Gaspard, Etienne, Annet, François, Marc et Pierre ont fondu nos plus belles cloches foréziennes, aux sons graves et veloutés* ».

Le nom des auteurs est souvent gravé dans les cartouches de la cloche, ce qui permet de mettre un peu d'ordre dans la chronologie des nombreux fondeurs Mosnier

L'abondance des prénoms et la fréquence des travaux accomplis durant plus de deux siècles et demi dans les provinces d'Auvergne, du Velay et du Forez, laissent supposer que la famille Mosnier était très nombreuse et devait posséder plusieurs branches. Peut-être s'agissait-il d'une association de familles exerçant cette activité, désirant conserver jalousement les secrets de la fabrication, et ne s'épousant qu'entre cousins cousines, fils ou filles de fondeurs de cloches. On sait par ailleurs qu'ils avaient pour habitude de travailler entre frères, entre père et fils, oncle et neveu, ou de partager les grands chantiers avec d'autres confrères. Ils avaient parfois recours à des aides comme des charpentiers.

Le plus ancien représentant de la branche Mosnier dont on ait gardé la trace est Etienne Mosnier qui figure, dès 1480, parmi les censitaires du prieuré de Viverols en qualité de « faber », artisan. Il est réputé avoir fourni des canalisations métalliques à la ville de Riom. C'est certainement lui, « saintier de Viveroux » qui reçoit « douze sols » pour travaux de la part des consuls de cette même ville.

Les Mosnier, capables de fondre de bonnes cloches, étaient tout aussi capables de fondre de bons canons. Nous en parlerons prochainement

### **La fonte des cloches.**

Ce qui caractérise la production de cette famille c'est son grand rayonnement à l'extérieur de Viverols, notamment à Lyon et aux alentours, dans le Forez, puis dans le Puy-de-Dôme.

Dès 1502 les Mosnier fondent les gros bourdons de Montbrison et les « Sauveterres » de Champoly, Saint-Martin-la-Sauveté, puis les grosses cloches de Balbigny, Chevrières, Saint-Germain-Laval. Viennent ensuite, la cloche d'Estivareilles (1531), Chalain d'Uzore (1533), Eglisolles (1542), Saint-Sauveur en Rue (1554). Cinq cloches de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (1555, 1569, 1587). Une cloche à Périgneux (1576). Deux cloches à Saint-Just de Lyon (1581). Une cloche à Sury-le-Comtal (1584), à Saint-Romain d'Urfé (1596).

Le XVII<sup>ème</sup> siècle allait voir s'affirmer la notoriété des Mosnier. 1600, cloche de Domeyrat,

Roziers Côte d'Aurec (1601), Usson-en-Forez (1609) Saint-Bonnet-le-Château (1609) Thiers (1613), Gerzat (1613), Néronde sur Dore (1617), Saint-Martin la Sauveté (1617), Vic-le-Comte (1628), Marat (1638), Bard (1647), Craponne-sur-Arzon (1657).

Il semble qu'après cette date, la production des Mosnier se fasse plus rare en France, même si on trouve encore une trace de deux fondeurs à Viverols, en 1688. Par contre, un Pardon Mosnier va partir à l'aventure et voyager en Europe. Selon une tradition orale bien établie, il serait arrivé sur les bords de la Moskova en 1730, devant le clocher d'Ivan le Grand. La légende veut qu'il ait alors participé à la fonte de la cloche « Reine », haute de plus de 6 mètres et pesant 210 tonnes. Cependant, si on trouve encore aujourd'hui, bien inscrit sur cette cloche (fendue à la suite d'un incendie) le nom du fondeur russe Motorine, on ne trouve aucune mention de Pardon Mosnier. S'agit-il d'un oubli (Pardon pour l'oubli !), volontaire ou non, d'une disparition du nom due à la destruction partielle et au détachement d'un morceau de 11 tonnes, du rôle mineur de Pardon Mosnier dans la seule décoration de la « Reine » ? Il est difficile de le savoir.

Toujours est-il qu'à ce jour aucun élément matériel ne permettant d'apporter une preuve, les chercheurs restent très sceptiques au sujet de l'hypothèse de la participation de Pardon Mosnier à la fonte de cette « Reine ». C'est dommage car cette histoire, romanesque et plausible, nous aurait bien plu. Peut-être pourra-t-on la confirmer un jour. Et puis, restons optimistes, « *qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son* ».



La cloche (la tsar Kolokol) est au pied du clocher d'Ivan le Terrible, on l'appelle la Cloche Reine parce que ce serait la plus grosse cloche du monde : elle pèse 200 tonnes. Cette cloche a été coulée en 1737 (pour remplacer la cloche originelle cassée), mais elle était encore dans la fosse de coulée quand le Kremlin (en bois à l'époque) prit feu et l'eau froide destinée à l'incendie la fit éclater, détachant un morceau placé à côté et qui lui seul pèse 11 tonnes !